



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

volailles

Question écrite n° 129629

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le coût de la volaille pour les consommateurs. Une association de défense des consommateurs a récemment dénoncé une hausse ces derniers mois des prix de la volaille. Pour cette association, cette hausse est injustifiée et démesurée puisqu'en cumulé depuis cinq ans, elle représente une augmentation de 26 %. Il semblerait en effet que les agriculteurs comme les consommateurs soient les victimes de cette augmentation des prix, qui ne leur profite en rien. En effet, suite à la récente baisse des céréales, le prix auquel les éleveurs vendent leurs volailles aux industriels a baissé de 2,5 %. Or selon l'association, « en rayon, quasiment aucune baisse n'a été consentie aux consommateurs ». Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur cette question et s'il envisage d'intervenir.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129629

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1953

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)